

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 25/11/2023

10 heures salle des Jeunes Anciens

74 licenciés (dont 22 représentés), 4 adhérents détenteurs de cartes et 1 auditeur libre, assistaient à Assemblée Générale annuelle, devant M^r le maire de Roquettes, et l'adjointe déléguée aux associations.

Le Président Alain PINAUD a ouvert la séance en remerciant les présents.

Il a demandé d'observer une minute de silence à la mémoire d'êtres chers à notre association, et notamment à notre ami Michel Iacobone qui était membre du bureau actuel. Une minute de silence a été observée.

Dans son rapport moral, il a évoqué :

La situation du club avec 128 adhérents (102 licenciés et 26 cartes de membres bienfaiteurs).

Le fil de la saison

Les concours de belote qui se déroulent tous les vendredis soirs d'octobre à mars dans cette même salle.

Le 22/01/23 organisation d'un concours interne avec de nombreux participants malgré le froid, clôturé par la traditionnelle galette des rois offerte par le club.

Le 1^{er} septembre nous avons fait une grillade qui a connu un grand succès (86 personnes) ; celle qui était prévue en juillet a été annulée pour cause de fortes chaleurs.

Organisation de 2 qualificatifs

Doublette féminine (1^{er} tour) 86 équipes

Triplette mixte (2^{ème} tour) 83 équipes.

Coupe de France

Nous sommes rentrés au 3^{ème} tour grâce à notre place en CRC Vétérans, mais nous avons perdu au premier match.

Nous avons organisé plusieurs concours départementaux

Doublette féminin ; poule ; 200 € ; 38 équipes

Triplette vétérans ; 4 parties ; 30% ; 44 équipes

Triplette mixte ; A et B ; 300 € ; 70 équipes

Triplette vétérans ; 4 parties ; 25% ; 45 équipes

Doublette promotion ; 158 € ; 79 équipes

CDC Open première division

CDC Féminin première division

CRC Vétérans

Challenge de l'Amitié

Peu d'engouement cette année pour l'épreuve, difficultés pour monter une équipe à certaines dates. Ceux qui ont participé ont apprécié. Nous pensions nous sortir de ce challenge pour 2024 mais devant l'insistance de certains...on verra !

Le président en profite pour donner les dates des qualifs qui auront lieu au boudrome :

Dimanche 24 mars : Triplette sénior masculin + Triplette sénior féminin.

Mardi 9 avril : 1^{er} tour Doublette vétérans.

Pour le reste de concours à Roquettes, le comité procède à une harmonisation, le calendrier sera arrêté début décembre.

Du point de vue sportif, nous avons eu des qualifiés aux divers championnats Hte Garonne :

Tir de précision : Marie-Andrée et Philippe

Doublette sénior masculin : Claude et Dédé G ; Robert et Eric

Doublette sénior féminin : Sylvie et Marie-André

Triplette sénior masculin : Dédé F.- Henri – Sébastien

Jef, Jérémie, Christophe

Triplette sénior féminin : Nathalie, Rose, Clothilde

Doublette mixte : Kéké, Philippe

Triplette promotion : Dédé F.- Henri- Francisco

Triplette vétérans : Jésus, Claude, Dédé G

Triplette mixte : Sabrina, Gérald, Philippe ; Sylvie, Jean-Michel, Dédé B.

Malgré la vaillance de nos compétiteurs, pas de résultat notable aux divers championnats 31, mais ils y étaient, malgré la pluie parfois...(souvent) !

CDC Open D1: Résultats trop moyens, on descend en deuxième division. On pouvait le faire, mais nous avons parfois manqué de compétiteurs, et aussi d'un peu de chance.

CDC Féminin D1 : Même résultat, nous jouerons en D2 la saison prochaine ; au vu des prestations des filles, il ne nous manquait pas grand-chose pour nous maintenir.

CRC Vétérans : Nous avons fait une excellente saison en tête de poule, nous nous sommes qualifiés pour la phase finale à Lécussan où nous perdons en quart de finale face à la grosse équipe de Laudun (championne d'Occitanie).

CZC Open : nous terminons huitièmes

CZC Vétérans : nous finissons seconds

CZC Féminin : nous nous classons dixièmes

A noter une très faible participation aux CZC, il faut mieux faire en 2024 !

Le président a remercié toutes les joueuses et tous les joueurs d'avoir participé à ces compétitions de CLUB (essence même des valeurs de notre sport).

Il demande l'approbation du bilan moral et sportif qui a été accepté à l'unanimité.

Bref mouvement dans l'assemblée : prise de bec entre Benjamin et Christian; le premier reproche au second de commenter, voire contester le discours du président en marmonnant, et lui conseille de les énoncer à haute voix devant l'assemblée, ce qui pourrait permettre de faire évoluer le débat. Benjamin propose à Christian de rejoindre le bureau pour éventuellement essayer de mieux faire.

Le président remercie publiquement Dédé Fernékes pour son investissement dans le site internet (apprécié de tous), mais aussi pour son intégration au sein du club depuis son arrivée, tout en regrettant sa mutation prochaine pour Lavernose.

Le rapport financier du club englobant celui de Pétanque Loisir est présenté par la trésorière Chantal. Une copie est remise à chaque adhérent. Il est approuvé à l'unanimité.

Le président remercie Mady et Jacques pour leur collaboration au sein de Pétanque Loisir.

Le président reprend la parole pour proposer une modification des statuts de l'association : l'article 15 bis qui traite de la gestion de l'école de pétanque sera supprimé vu la fermeture de cette dernière.

Il fait le bilan sur la diminution du nombre de licenciés depuis la dernière saison : de 130 à 102.

C'est beaucoup, même si on peut en partie expliquer que l'école de pétanque a fermé (10), qu'il y a eu des arrêts pour motifs personnels (8), que les mutations (17) concernent souvent des couples, ce qui en double le nombre.

En ce qui concerne les mutations, on constate que les mutés ont rejoint, dans la majorité des cas, un club possédant un boulodrome couvert que nous n'avons pas la chance d'avoir à Roquettes, mais aussi on prend note du désir de changer d'air pour diverses raisons, et on peut comprendre que ceux qui ne se sentent pas bien à Roquettes veuillent quitter le club.

Il en arrive au prix de la licence pour 2024 en annonçant une augmentation substantielle. Il détaille le pourquoi de l'augmentation :

Fédération : 2€, Région : 1.50€, Comité : 0.50€ + 4€ (les 4€ devraient servir à créer un matelas financier dont aurait besoin le comité si une transaction immobilière devenait inévitable). Ils seraient remboursés sous forme d'avoir dans le cas contraire.

Prix de la licence 2024 à la Pétanque Roquetteuse : 45 €.

Le prix des cartes sera fixé de la façon suivante :

Adhérents non licenciés : 30 €

Adhérents licenciés dans un autre club : 50 €.

Il y a débat sur le prix de la carte pour ce dernier cas ; Rose prend la parole:

« Pourquoi un prix plus conséquent pour les licenciés extérieurs ? Est-ce une punition pour ceux qui quittent le club ? ».

Le président répond en avançant que le prix de la carte à 50 € concerne tout licencié extérieur, même s'il n'a jamais appartenu à la Pétanque Roquettoise. Ce n'est donc pas une punition ; il regrette bien entendu, que des licenciés quittent le club, mais il n'y a pas d'ostracisme envers eux.

Il dit cependant avoir du mal à comprendre que, paradoxalement, on veuille quitter un club et éprouver le désir d'y revenir en prenant une carte !

Fin de l'assemblée à 12h, un apéritif dînatoire copieux est servi sur place... et les débats continuent.